

Chemin du Bel'Oiseau 12
Case postale 69
CH-2882 Saint-Ursanne

t +41 32 420 48 00
f +41 32 420 48 11
secr.env@jura.ch

Saint-Ursanne, le 8 avril 2020

Evaluation du danger d'incendie de forêt dans le Canton du Jura

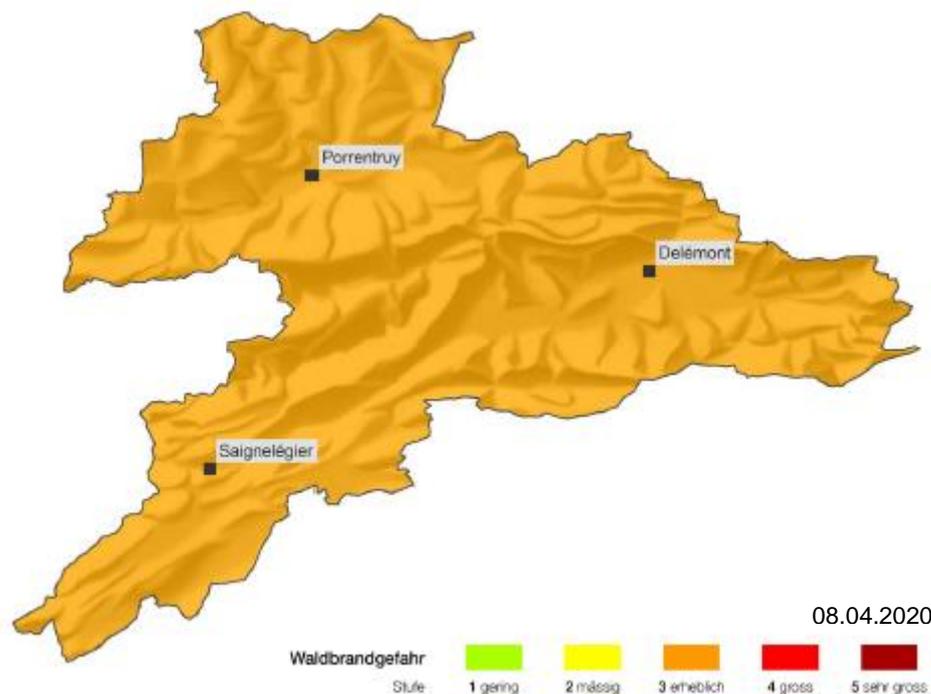


Figure 1 : situation de danger dans le Canton du Jura

1. Degré de danger

Dans toutes les régions du canton du Jura, il existe un danger d'incendie de forêt et de broussailles de niveau 3 « marqué ».

Le danger local d'incendie de forêt peut être différent du danger général d'incendie de forêt, notamment dans les versants exposés au Sud-Est jusqu'au Sud-Ouest. En cas de vent et / ou aux endroits présentant une part importante de végétation sèche ou avec peu de développement de végétation verte, le danger d'incendie de forêt et de broussailles peut être localement plus élevé.

2. Description du danger

Dans les régions présentant un degré de danger « **marqué** » d'incendie de forêt et de broussailles, des incendies de forêt peuvent se déclarer. En cas de feu, la couche de litière peut s'enflammer très facilement. Là où la végétation verte n'a pas encore débouffé ou est rare, un incendie peut se propager facilement. Les couches inférieures du sol sont encore ignifuges. Par conséquent, l'intensité et la profondeur du feu seraient probablement limitées, mais la couche d'humus supérieure, au moins, brûlerait de manière importante.

Des feux de couronnes sont possibles dans les peuplements de conifères (notamment pour de petits arbres) ainsi que dans les versants en pente. C'est particulièrement le cas pour les peuplements comportant des arbres déjà partiellement secs ou secs en raison des sécheresses de 2018 et 2019. En cas de vent, des flammèches peuvent se développer, en particulier dans les peuplements de conifères.

Le tableau 1 montre les indices calculés par station météo et région de danger ainsi que les niveaux de danger d'incendie déterminés dans le canton du Jura.

District	Station	FFMC	DMC	DC	FWI	Käse	Degré
Delémont	Delémont	92	32	53	25	1634	3 - marqué
Franches-Montagnes	La Chaux-de-Fonds	91	28	44	19	1721	3 - marqué
Ajoie	Fahy	91	27	48	19	1541	3 - marqué

Les indices indiqués dans le tableau du jour et ils peuvent varier dans les jours qui viennent.

3. Situation générale

La semaine passée a été chaude, ensoleillée et sans précipitations. Les températures ont atteint les 20° C durant la journée et durant la nuit ne sont pas descendues en-dessous de 0° C.

La litière au sol est sèche à très sèche. Le peu de végétation au sol ainsi que le développement actuel des feuilles de la canopée ne permet pas encore d'influencer positivement le climat forestier. Elles sont de plus trop peu développées pour jouer un rôle ignifuge.

4. Evolution et tendance

La semaine à venir s'annonce chaude, ensoleillée et restera sèche avec des températures maximales qui pourront atteindre les 24 ° C.

Les prévisions météorologiques annoncent des prochains jours secs ce qui n'améliorera pas la situation dans les versants exposés au soleil.

5. Information sur les bulletins d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt de la semaine prochaine

Le prochain bulletin d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt est prévu pour jeudi 16 avril 2020, mais si le danger devait varier de manière inattendue, d'autres bulletins sont possibles.

6. Mesure prise par les autorités

Appel à la plus grande prudence pour faire du feu, en particulier dans les versants comportant beaucoup de bois mort de hêtre, buis ou résineux.

7. Remarque générale

En raison du type d'incendies de forêt lié à la saison actuelle, incendies de printemps, il ne faut pas s'attendre à un type d'incendie intense compliqué à éteindre. Cependant, en raison de la grande inflammabilité de la

litière, il peut être nécessaire d'engager davantage de pompiers. Toutefois, ceux-ci devraient venir à bout d'un incendie avec un effort d'extinction raisonnable.

La disponibilité en intervention par hélicoptères reste optimale malgré la situation liée au Coronavirus (information KAWA Bern). La disponibilité des pompiers dans le canton du Jura n'est, à priori, pas réduite. Il n'est donc pas envisagé de prendre des mesures spéciales comme dans le canton des Grisons.

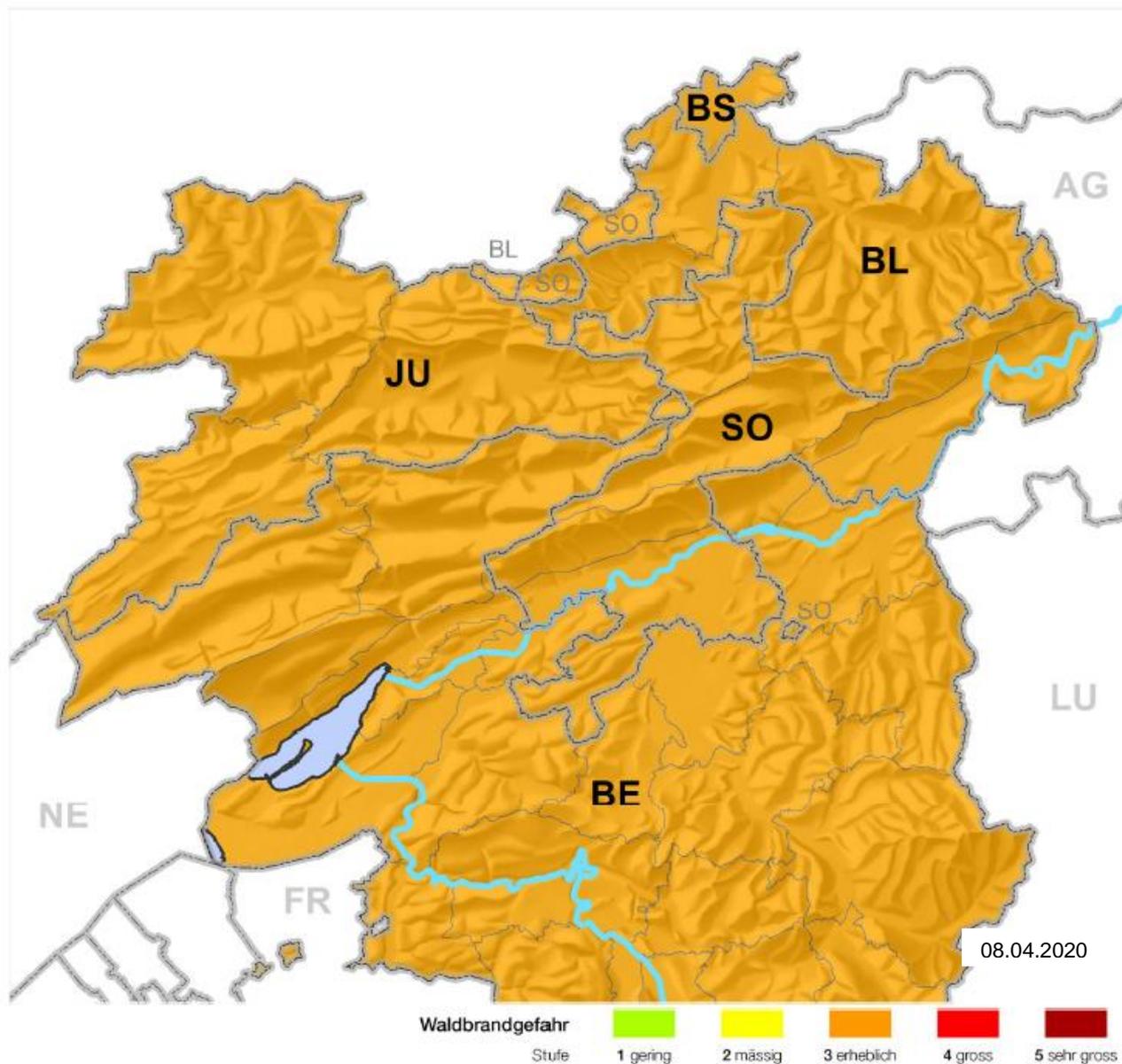


Figure 2 : situation de danger dans la région de collaboration JU-BE-BS/BL-SO

Le présent bulletin d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt et de broussailles est destiné à l'information interne des autorités travaillant à la prévention, la gestion et l'intervention en cas d'incendie de forêt ou de broussailles. En règle générale, les évaluations sont réalisées chaque semaine le jeudi, et plus fréquemment au besoin.

La figure 2 est produite afin d'adopter des mesures les plus uniformes possibles entre cantons partenaires et n'est produite que si l'une des régions atteint le degré de danger 3 – marqué.